



## Synthèse des enquêtes

### Sources des citations :

- document synthétique d'entretiens réalisés par des étudiants de l'ESA
- 18 entretiens individuels dont ceux de :
  - *animatrice CIVAM du collectif* ;
  - *éleveur bovin, co-président de l'association* ;
  - **polyculteur/éleveur de volailles, co-président de l'association et président de la CUMA spécialisée dans le tri** ;
  - *polycultrice/éleveuse/fromagère, responsable site internet*.

## Caractérisation du collectif

Association, groupe d'échange autour de la production et de la valorisation du chanvre. Une quinzaine de membres, majoritairement des agriculteurs, puis des artisans et la Maison Familiale Rurale (MFR) de Riaillé (qui propose des formations en écoconstruction), dispersés sur le département de Loire-Atlantique. Leurs valeurs sont la solidarité, le partage, le circuit court, produire sans intrants, la valorisation de la plante entière et, à terme, produire en autonomie. Ces valeurs sont en lien avec la charte (pas de semences traitées, pas de traitement, pas d'engrais chimique, 5-7 hectares par UTH au maximum).

## Historique de la mise en place de la filière

### Origine de la décision

L'association a été créée en 2009 à partir de discussions entre pairs. Les membres fondateurs faisaient partie du CIVAM Bio de Loire-Atlantique. Intérêt du chanvre pour son utilisation dans un projet de rénovation de bâtiment souvent cité, intérêt agronomique, intérêt économique, intérêt pour les débouchés, lien social (rencontre avec les acteurs de la filière) et aussi intérêt nutritif de la graine. « Tiens quand je referai ma maison, je t'achèterai du chanvre », « si tu veux du chanvre, t'as qu'à en cultiver ». Et c'est parti comme ça ». Objectif de maîtriser la récolte et la transformation, d'apprendre à valoriser le chanvre (débouchés) et être capable d'expliquer, de conseiller aux clients quels produits choisir (laine, chènevotte) et comment les utiliser. De présenter le chanvre au grand public ou à des instances telles la DRAAF aussi.

### Étapes du lancement de la filière

Pendant deux à trois ans, le groupe chanvre a été affilié au CIVAM, puis en 2009 le collectif naît. Il n'est pas rattaché au CIVAM mais y adhère. Au début de l'association, le travail était axé sur la technique et un peu sur la communication et la transformation. Mais certains artisans ont poussé pour faire du triage et insisté pour investir dans le trieur. 2013 : arrivée du trommel, permettant de faciliter le tri des fibres récoltées. Durant la période de 2013-2016, le nombre de jours d'animation fournis par le CIVAM décroît. On observe dans le même temps une diminution de la dynamique collective, montrant que la tentative d'autonomisation n'est pas un succès. En 2015, les débouchés du collectif évoluent avec le début de la valorisation des graines de chanvre. En 2017, le temps d'animation du collectif augmente grâce à l'obtention de deux nouveaux financements, permettant de relancer la dynamique collective : projet 30.000 et PEI Santé du Végétal. 2019 : lancement du site internet pour être plus visible et améliorer la vente. L'ensemble du matériel en commun est détenu par la CUMA 44 : trommel ; presse à huile ; embouteilleuse ; faucheuse ; trieurs optiques et densimétriques.

## Caractérisation de la filière

A l'origine, le ratio agriculteurs conventionnels/biologiques du collectif était de 50-50. Aujourd'hui, la grande majorité est en AB (état d'esprit du groupe mais aussi manque de plus-value de la graine conventionnelle). L'ensemble des producteurs enquêtés exerce une ou plusieurs activités d'élevage. On dénombre au total 9 ateliers de ruminants et 7 ateliers de monogastriques. Intégration de la culture : 5-7 hectares par UTH au maximum dans l'assolement selon la Charte, pour favoriser la diversification des cultures.

Chaque agriculteur décide pour sa production :

- Paille : le débouché historique de l'association est la fibre. Elle sert en tant qu'isolant. La chènevotte peut être utilisée comme paillage.
- La graine : en huile ou simplement décortiquée. Essais de lait et de savon de chanvre. Les tourteaux sont réutilisés pour l'alimentation animale, tentatives de transformation en farine panifiable.

### Spécificités du cahier des charges

Font partie d'une association qui regroupe plusieurs chanvrières (C3). La charte oblige : semences biologiques ou non traitées, pas de produits phytosanitaires, pas de fertilisation chimique, pas de monoculture : 5-7 hectares par UTH au maximum. Pas d'ajout de produits synthétiques au chanvre dans les produits. Tri du chanvre réalisé par les agriculteurs eux-mêmes ou une structure dont ils sont membres actifs. Commercialisation en circuit-court. Démarche de transparence et d'information : avec les utilisateurs, formation des agriculteurs eux-mêmes... Partenariats avec des artisans locaux.

### Organisation logistique

Utilisation du même matériel via la CUMA du 44. Le « siège » de la CUMA est dans l'exploitation de son président, co-président de l'association. Pour utiliser une des machines, il faut contacter le responsable afin de savoir où elle se trouve et ensuite s'arranger avec la personne pour les aspects logistiques. Il faut remplir un bon d'utilisation avec le volume passé et le temps d'utilisation pour permettre la facturation. Les machines se déplacent au gré des appels. Seul le trommel se déplace selon un parcours établi en amont au cours d'une réunion, en raison de sa taille et du fait que son utilisation n'est jamais urgente pour les agriculteurs. Conditionnement en big-bags (pas très pratique).

Commande groupée de semences avec le collectif C3 (obligation législative de se fournir en semence certifiée (taux de THC contrôlé).

Un référent site Internet. En cas d'appel de clients, les personnes seront redirigées vers le site avec l'ensemble des contacts des producteurs et libre à eux de choisir la personne qu'ils veulent. Cette centralisation est réellement effective pour les débouchés liés à l'écoconstruction car, pour écouler la graine, les membres utilisent plutôt leur réseau personnel (marchés, magasins de producteurs). La logistique liée à la vente (livraisons, accueil à la ferme) est supportée à titre individuel par les producteurs. Il y a également deux référents pour les relations avec l'association C3 et un responsable de la boîte mail de l'association. Il n'y a pas de référent pour l'aspect technique et agronomique, mais les nouveaux arrivants sont mis en relation avec un membre plus ancien, présent pour les accompagner et les conseiller s'ils le souhaitent.

### Changements perçus, constats

**« Ça permet d'avoir une culture plus propre, ça permet aussi d'avoir quelques quintaux supplémentaires sur le blé. »** Cependant, le chanvre fait partie des cultures qui leur demandent le plus de temps à l'hectare (sans compter le temps passé avec le collectif). Pour la majorité des enquêtés, la charge de travail et le carburant utilisé à l'hectare font que la culture n'est pas intéressante comparée aux bénéfices apportés.

### Mode de gouvernance

2 co-présidents, 1 secrétaire, 1 trésorier. En supplément du bureau, trois commissions se sont mises en place au sein du collectif. Une chargée de travailler à la mise en place du site Internet, une chargée de mettre en place un guide de mise en œuvre du chanvre, et une chargée de suivre le travail de diagnostic réalisé dans un autre volet du PEI. « *En dehors de ça, j'ai envie de dire, c'est très informel.* » Au cours d'une année, il y a 2 à 5 réunions ouvertes à tous les membres (« *Vu qu'il y a la distribution des semences, ça c'est un truc, tout le monde vient et ça ne bouge pas.* ») et d'autres réunions liées aux différentes commissions : réflexions autour du matériel, de son amélioration et de sa réparation, les formations, les difficultés techniques des adhérents, ou encore l'organisation d'événements interne ou ouvert à un public plus large.

### Ressources mobilisées, appuis

- Echanges d'expériences entre pairs qui créent des initiatives. Participe à l'impulsion du groupe à cette valorisation et au développement des savoir-faire.
- CIVAM : Animation du groupe par le CIVAM depuis le début. L'animatrice organise le fonctionnement du collectif, des formations, des réunions, s'occupe de la communication, de l'administratif (pour les financements notamment) et des liens avec l'association C3. Echanges avec un autre groupe du CIVAM, centré sur la production végétale pour l'alimentation humaine : il y a en effet beaucoup de points communs pour la récolte et la transformation entre les différentes graines. Les premiers clients sont arrivés via le CIVAM.
- Chanvriers en Circuits-Courts ou C3 : « Le fait que [le collectif] fasse partie de C3, C3 nous amène des choses. On a les fiches matériaux, par exemple, qui sont intéressantes »

Les membres du collectif sont très investis dans la CUMA Innov' 44. Un agriculteur du groupe en est le président et deux autres agriculteurs sont administrateurs.

## Les facteurs ayant pu rendre difficile la mise en place de la filière

- Les difficultés de matériel et de récolte sont identifiées comme un frein très important à la mise en place et la poursuite de la culture. Les entreprises de travaux agricoles, peu informées et ne possédant pas le matériel adapté, sont souvent peu enclines à récolter le chanvre ;
- Faible temps disponible des membres pour venir en réunion, qui est lié au fait que c'est une petite production dans leur exploitation ;
- La culture, et surtout les étapes nécessaires de transformation du chanvre, sont jugées par une grande partie des interrogés chronophage pour une culture secondaire, avec un temps passé par rapport aux bénéfiques à l'hectare peu intéressant (5 sur 11). Ainsi, pour eux, la charge de travail et le carburant utilisé à l'hectare ne sont pas intéressants comparés aux bénéfiques apportés « **c'est trop chronophage, la partie paille. Les outils ne sont pas finis d'être adaptés non plus, on y travaille tous les ans mais il y a encore des freins sur les outils.** » ;
- Marché aléatoire ;
- Les aides PAC pour le chanvre sont accessibles à condition d'un partenariat avec des transformateurs agréés. Or les transformateurs agréés n'existent pas et faire transformer sa production par un acteur supplémentaire reviendrait à casser la logique de circuit court.

Dès que les producteurs arrêtent de parler du collectif autour d'eux et de faire des actions, les ventes diminuent.

## Les facteurs ayant favorisé la mise en place de la filière

Tendance du consommateur à se soucier des impacts, des produits achetés, sur la santé, l'environnement. Recherche de produits traçable et de qualité.

## Avantages et inconvénients liés au collectif d'agriculteurs, dans la construction de la filière

- Certains agriculteurs sont très investis. Excellentes relations entre les membres. Valeurs communes.
- Visibilité du collectif importante grâce au CIVAM. « Sans le CIVAM, on n'aurait pas pu avoir ces opportunités [avec les communautés de communes]. »

### Mais

- Problèmes d'implication des membres, ce qui amène à des divergences dans le discours des membres : la feuille de route est floue, les objectifs sont différents d'un membre à l'autre.
- Les membres de l'association sont dispersés en Loire-Atlantique, ce qui rend difficile la mutualisation du matériel et les rencontres.
- Les membres ne sont pas assez nombreux, ils ne produisent donc parfois pas assez de volumes. Pas d'homogénéisation du produit non plus qui fait que les grosses commandes ne peuvent pas être fournies par le collectif : « On a souvent eu affaire à des artisans qui nous demandaient 12m<sup>2</sup> de chènevotte mais on ne peut pas, nous, parce qu'on est trop différents d'une ferme à l'autre, on n'a pas le même produit au final. »
- Absence de certification des matériaux à base de chanvre : désavantage par rapport aux filières industrielles.
- 6 interrogés sur 18 estiment la qualité de la paille trop variable, ce qui est dû à de mauvais stockages ou récoltes. Sans parler de standardisation, un appui technique pour garantir une bonne qualité du chanvre est identifié comme intéressant par certains des artisans interrogés.

8 agriculteurs sur 11 ont jugé le matériel peu adapté et souvent abîmé voire inutilisable lors de cette étape. « On a du matériel qui ne fonctionne pas forcément bien. [...] Des fois en sortie de coupe, tu as juste envie de ne pas re-semer. [...] Si on avait du matériel adapté, on ne passerait pas autant de temps [à récolter]. » « C'est un peu archaïque comme système. » De même pour le conditionnement : « On met en gros big-bags et ce n'est pas du tout pratique pour des gens qui n'ont pas de remorque. »

